

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Maîtrise d'œuvre
Construction de réseau eau et assainissement
Secteur des rues Paul Lebailly et Gloanec

Identification et adresse de l'organisme qui passe le marché :

Mairie de Saint-Pierre- Régie eau et assainissement-
24 rue de Paris, B.P. 4213, 97500 Saint-Pierre
Téléphone : 05-08-41-10-50, Télécopieur : 05-08-41-43-13
www.mairie-stpierre.fr

Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction de réseau eau et assainissement.
Secteur des rues Paul Lebailly et Gloanec.

Type de marché : Maîtrise d'œuvre

Renseignements relatifs aux lots : Marché unique

Durée du marché : La durée du marché est indiquée à l'article 3 de l'acte d'engagement.

Etendue de la consultation : procédure adaptée, suivant les dispositions du décret du 25 mars 2016 n° 2016-360 relatif aux Marchés Publics.

Caractéristiques principales : La mission confiée au maître d'œuvre (MOE) est constituée des éléments de mission suivants :

AVP : les études d'avant-projet ;
PRO : les études de projet ;
ACT : l'assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux ;
VISA : le visa des plans d'atelier, notes de calcul et autres ;
DET : la direction de l'exécution des contrats de travaux ;
AOR : l'assistance au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception.

Critères d'attribution : Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères indiqués au règlement de la consultation (RC).

Date limite de réception des offres : mardi 7 mai 2019 à 11h45.

Délai de validité des offres : 90 jours

Mode de règlement : Mandat administratif, délai de paiement < 30 jours

Présentation des offres : Les offres doivent être présentées tel qu'indiqué au RC.

Conditions d'envoi ou de remise des offres : Les offres devront être envoyées ou remises tel que prévu au RC.

Autres renseignements : Le dossier de consultation est téléchargeable sur les suivant

www.mairie-stpierre.fr
<https://www.achatpublic.com/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04 avril 2019.